



Compte rendu de réunion

Conseil d'Administration du Foyer Sociaux Educatif – Collège de Lencloître

26 novembre 2014 ALGECO2 - 16h45 – 18h15

Collège Arsène Lambert
6 route du stade- 86140 Lencloître
fse-lencloitre@gmail.com

Présents :

Cynthia Bertrand-animatrice
Chaine Stéphane -président parent d'élève
Borde Loëtitia-Secrétaire -Parent d'élèves
Brouard Pascale – trésorière – parent d'élève
Bourdin Nathalie-Trésorière adj -Parent d'élèves

Faucon Philippe : parent d'élève
Couton Emilie : parent d'élève
Lepage Chantal : parent d'élève
Kurzawinski Pascal : Parent d'élève
Morel Sylvie : invitée (trésorière sortante)

Chloé RAVION : élève
Laurine BEAUDIN : élève
Yvana LALAND : élève
Noéline BRUYERE : élève
Sony ESPOSITO : élève
Margaux RAVION : élève

Excusés :

M.Quintard Principal du collège

Mme Lallemand : professeur

Adhérents :

- Très fort taux d'adhésion de la part des élèves cette année encore.
- Les cartes d'adhérents ont été réalisées par Mme Lallemand. Elles ont été transmises à tous les adhérents.
- Liste des adhérents à jour disponible auprès de Cynthia.

Les représentants « élèves » du FSE :

L'assemblée Générale des élèves a eu lieu le 16 octobre.

Un bureau « élèves » et un CA ont été désignés. Certaines classes sont peu représentées.

La parole est donnée à la présidente qui présente le bureau.

Bureau :

Présidente : RAVION Chloé (3°1)

Secrétaire : BEAUDIN Laurine (3°1)

Trésorière : LALAND Yvana (3°3)

Vice-président : DIALLO Yoni (5°3)

secrétaire adjoint : BRUYERE Noéline (3°1)

trésorière adjoint : ESPOSITO Sony (5°4)

Conseil d'Administration : RAVION Margaux (3°3), MARTIN Léo (5°3), BERTHEAU Alyséa (6°1), FAULCON Emma (6°1), THOMAS Brice (5°3), BERTRAND Théo (5°3), PERRAUT Etienne (4°3), AUBERT Marius (4°1), CHAMPIGNY Frédéric (4°1), OUVRARD Alexis (4°4), CHALLEAU Clara (3°1), SCHOCKWEILLER Lucas (3°2)

Il est précisé au bureau des élèves leurs rôles à la fois de moteur dans les projets impulsés par le FSE et d'intermédiaire avec le bureau adulte.

Cela implique qu'ils puissent être contactés par les autres élèves. Il est aussi nécessaire qu'ils se réunissent de temps en temps pour faire le points sur les projets qu'ils souhaitent voir accompagnés.

Pour chacun des projets, une somme peut être attribuée. Le trésorier doit prévoir les dépenses pour rester dans l'enveloppe budgétaire prévue. Le secrétaire doit garder une trace des échanges réalisés lors des réunions du bureau des élèves. Cynthia précise que ces regroupement se feront à leur demande, quand cela est nécessaire sur temps 12h/13h30. Les comptes rendus sont conservés au foyer et un exemplaire sera à transmettre au bureau adultes (fse-lencloitre@gmail.com)

Communication avec les autres élèves : de manière informative par l'intermédiaire du panneau d'affichage + de façon informelle (échanges avec les autres élèves).

Fonctionnement de la salle du foyer :

Le foyer accueille tous les adhérents soit sur des heures de permanences, ou sur le temps repas.

Le planning a été réalisé par Cynthia avec l'aide de la vie scolaire.

Les créneaux ont été fixés en tenant compte des heures de permanence des classes. Les élèves adhérents FSE peuvent demander à passer cette heure dans la salle du foyer et sont sous la surveillance de l'animatrice.

Fonctionnement des échanges avec l'administration, les professeurs : les informations circulent par les panneaux d'affichages et les rencontres informelles avec les professeurs.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
M1 8h-8h55			4°4		
M2 9h-9h55			5°5	6°5	
M3 10h05-11h05	Administration	4°2 sem B	5°1	Administration	
M4 11h10-12h05	6°2	Tous niveaux	6°4	4°3	4°1
12h05-12h35	R	E	P	A	S
12h35-13h25	Elèves de 3 ^{ème}	Elèves de 6 ^{ème}		Elèves de 4 ^{ème}	Elèves de 5 ^{ème}
S1 13h30-14h25	4°5	3°3 sem A / Admin. sem B		5°3	5°4 sem A / 3°1 sem B
S2 14h30-15h25	3°2	3°5		6°3	Administration
S3 15h40-16h35	Tous niveaux	3°4		6°1	5°2

Ce qui y est fait : jeux de cartes, billard, baby-foot mais aussi point rencontre/échange/discussion.

Une année, un abonnement à un magazine d'actualité avait été demandé pour servir de support de discussion... si besoin, faites vos demandes.

Présentation des projets des élèves :

M. Chaine précise que des sommes ont été provisionnées pour diverses actions en début d'année.

920 € pour les sorties du mercredi, 150€ pour la soirée 3°, 150€ pour l'achat de matériel dans la salle du foyer. Bien évidemment, si de nouveaux projets intéressants étaient mis en place, ils recevraient le soutien du bureau ainsi qu'une étude d'aide financière pour faciliter leur réalisation.

- Une boîte à idée a été installée au foyer pour recenser les souhaits des élèves ainsi que les projets qu'ils souhaitent partager
- Sortie du Mercredi : rien n'est lancé pour le moment. Plusieurs lieux ont été évoqués (lasergame, bowling, cinéma, karting...). Pour ces après midi, il est nécessaire de prévoir le début de l'organisation 1 mois 1/2 à l'avance minimum (contact lieu, participants, bus, accompagnateur...)
- Soirée de fin d'année des 3^{ème} : très forte demande. M. Chaine va voir avec M. Quintard si c'est possible et une date éventuelle.
- Tournoi de baby foot : l'idée est proposée par les élèves. Il faudra alors des lots. Pas de problème. De quelle somme avez-vous besoin ? Une fois validée, les propositions d'achats sont à faire (bureau des élèves) et les comptes à tenir...
- Carnaval : la demande est faite... l'an dernier, les élèves trouvent que cela avait été court (uniquement dans la cour sur le temps repas). M. Chaine précise que cela était peut-être dû au fait que le projet avait été proposé à une date très proche de la date de réalisation. Il ne tient qu'aux élèves de préparer cela plus tôt, d'informer les enseignants de l'élaboration et du déroulement de ce projet... après que M. le principal ait donné son accord bien sûr ! M. Chaine effectuera le premier contact pour savoir si du temps peut être passé à la réalisation de ce projet carnaval.
- Une demande a été faite pour savoir si la salle du foyer pouvait être agrandie. Elle sera retransmise mais à savoir quand même que toutes les bonnes idées ne sont pas réalisables !
- Besoin de petit matériel : embouts de billard, craie bleu billard, M. Chaine s'en occupe.

Les séjours culturels :

Des projets de séjours pédagogiques ont été présentés par les enseignants. M. Quintard nous a demandé s'il était possible de leur apporter une participation financière :

- journée intégration 6° : financement du car : 450 € déjà alloué (accord N-1)
- Rome Italien/CHAM/latin : 49 élèves, coût 360 € (du 19 au 24 avril)
- Londres 4° : 49 élèves, coût 320.70 € (du 17 au 22 mai)
- Espagne (échange) : 34 élèves, coût 247 € (du 11 au 16 mai)
- Angoulin ULIS : 11 élèves

En projet :

-1j à Paris CHAM 6°5° (52 élèves), coût 66 €/élève

- 1J à Saintes, Latin (54 élèves), coût 50 €/élève

- 3j sportif (28 élèves d'AS), coût 137 €/élève

Il est demandé si une aide financière de 20 € pouvait être apportée sur les voyages Rome, Londres, Espagne et AS. Cela représente 160 élèves + 15 enseignants (3500 €).

→ Au vu du budget prévisionnel qui laissait une enveloppe de 2877 € de budget à attribuer aux projets de cette année (+ éventuellement l'excédent de l'an dernier 1833,18 €), il est décidé de répondre favorablement à cette demande.

La question est posée par un parents pour savoir si TOUS les élèves participant recevront cette aide ou si ce sont seulement les adhérents FSE. Sur le principe, il est vrai que cette aide devrait être réservée aux adhérents. Jusque là, tous les participants en avaient bénéficié mais on ne pouvait pas faire autrement car le collège ne pouvait demander des sommes différentes à chaque participant et l'aide FSE était incluse lors de la constitution du dossier de demande. Cette année, c'est différent : les budgets ont été votés sans aide FSE. Il est donc possible de reverser notre aide directement à chaque participant et non sous forme de don global pour le séjour. Cela implique 150 (moins les quelques non adhérents bien sûr !) attestations de règlement, la rédaction et la gestion d'autant de chèques. Ce serait la démarche la plus normale ! mais nous n'avons pas le temps. Le règlement se fera donc au global avec souhait fort que les bénéficiaires soient adhérents. une information sera faite en ce sens auprès des élèves.

Journées éducatives : pas demande pour le moment de la part de l'administration. Mais, pendant qu'on est là...

→ Il est décidé que pour les journées éducatives impliquant un déplacement, une aide à leur organisation est budgétisée par le FSE à hauteur de 5€ par participants (sur la base des participants aux 2 projets Paris et Saintes)

→ De plus, il semble que certains projets puissent être fragilisés par la non participation d'un seul élève augmentant très sensiblement le coût pour les autres et le rendant non conforme à ce qui a été voté au CA. Pour palier cette fragilité, il est décidé que le FSE couvrirait cette année petite différence

Une élève met en avant que, que pour une classe de 3°, plusieurs projets sont proposés. Chaque élève ne participe qu'à un bien sûr mais 2 élèves du groupe ne partent pas. C'est dommage.

M. Chaine fait remarquer que cet état de fait n'est pas du ressort du FSE mais des choix faits en Conseil d'Administration de l'établissement. MAIS... c'est effectivement très dommage tout comme il est dommage que certains élèves ne soient concernés par aucun voyage sur cette cohorte de 3°. Le bureau n'est pas contre qu'une étude soit menée auprès des élèves de 3° pour savoir QUI ne part pas cette année, éventuellement, QUI n'est jamais parti après la 6° pour proposer (selon le nombre) une journée -qui certes ne remplacera pas un séjour éducatif- montant que le FSE ne les oublie pas ! (l'idée d'un samedi au Futuroscope est donnée à titre d'exemple). Les élèves s'occupent de l'enquête avec Cynthia, M. Chaine et Pascale étudient la partie financière d'une telle opération qui demandera aussi des adultes accompagnateurs.

Les actions :

- **Photos scolaires :** Elles ont été réalisées le 8 septembre sans intervention d'adulte du FSE. Une enveloppe avec la liste des élèves a été donnée à chaque enseignant pour suivre les retours. Le photographe a fourni des photos des élèves sur CD pour le trombinoscope. A prévoir pour l'an prochain : demander au photographe de faire un cliché « vide » (ardoise avec nom) quand il y a un absent pour faciliter la réalisation du trombinoscope.
- **Vente de fournitures scolaire :** demande du FSE pour servir d'intermédiaire financier pour l'achat de livre latin (Mme Servant) et Français (M. Claudin). Un accord a été donné avec la condition que chaque enseignant demandeur gère le recouvrement des règlements des élèves puis nous les remettent pour dépôt en banque. Nous réglons la facture et effectuons la commande si l'enseignant n'a pas d'impératif de fournisseur.
- Mme Lallemand demande s'il est possible que le FSE aide financièrement à l'organisation du concours de math 6° et 5°. Le coût est de 3€ par élève. 150 élèves pourraient être concernés.
→ le FSE propose une aide de 2€ pour les élèves adhérents FSE qui le présenteront.

- Demande de l'établissement pour journée CESC : L'administration envisage deux actions à destination des élèves avec l'AROEVEN :

- Formations des délégués (suppléants compris)
- Estime de soi (tous les 3ème)

Ces deux actions très intéressantes ont un coût estimé autour de 600 €, 700 €. M. Quintard nous demande si nous pouvons participer au financement de ces intervention.

→Le prévisionnel prévoyait d'aider à l'organisation de cette journée CESC pour un montant de 310€, nous confirmons cette participation.

- **Action permettant une aide financière supplémentaire :** Le bureau adulte n'est pas assez disponible cette année pour entreprendre à nouveau une telle action globale auprès de tous les élèves avec gestion des retours par nous.


Par contre nous pouvons servir d'intermédiaire financier pour la réalisation d'action menées par les enseignants dans le cadres des projets qu'ils organisent cette année. C'est à dire, règlement des produits pour cession et récupération globale (= en 1 fois) des sommes collectée. La différence sera cédée sous forme de don à l'administration qui gère le règlement des voyages.

Questions diverses :

- La préfecture nous réclame de nouveaux documents pour le changement de responsable. Leur attestation nous est indispensable pour faire les formalités de changement de trésorier auprès de la banque. Stéphane envoie les documents rapidement.

En attendant, le bureau autorise Mme Morel à continuer à signer les chèques... et l'en remercie.

Prochaine réunion fin janvier pour suivre les projet des élèves...



Budget prévisionnel 2014-2015

	Prévu	
	dépenses	recettes
Les Adhésions		
460 / 517 élèves		2 760,00
Les subventions		
communauté de communes		1 500,00
commune Doussay		60,00
commune Saint Genest		60,00
commune Ouzilly		60,00
commune Scorbé-Clairvaux		100,00
commune Lençloître		100,00
commune Sossais		
commune Orches		60,00
commune Savigny sous Faye		
commune Berthezon		110,00
commune Cernay		100,00
commune de Saire		
commune Vendeuve		40,00
DON divers		
Fonctionnement		
cotisation CB/frais bancaires	46,00	
intérêts compte livret		70,00
Contrat d'assurance : MAIF	170,00	
fournitures bureau/secretariat	100,00	
Emploi "ServiceCivique" sep à juin+inscr	1 200,00	
Les activités d'animation :		
club (couture...)	300,00	
fournitures administrative	300,00	
animation foyer (ballons feutres..)	150,00	
projets des élèves :		
soirée 3eme dj+nourriture+déco	150,00	
Tournoi Baby foot		
Carnaval		
Journée 3° "sans séjours culturels"		
sortie 6e	230,00	
5e	230,00	
4e	230,00	
3e	230,00	
Les activités éducatives		
CONCOURS(maths, intégral, Latin, lesBio, Lecture, Lect anglais/esp...)	900,00	300,00
Comité d'éducation à la santé et la citoyenneté	310,00	
Les séjours culturels		
bus journée découverte 6°	720,00	
particip.séjours Educatif 20€*175partic.	3 500,00	
particip.journée éduc. 5€*112 partic.	560,00	
Les actions diverses		
TD tous niveaux	2 300,00	2 800,00
demandes achats livres	600,00	700,00
Photos de classe	3 700,00	5 900,00
vente dvd spectacle du 17/6/14	250,00	345,00
Affectation fond de reserve (max 1833€ d'exedent N-1)		1 111,00
Activités du compte livret		
budget annuel	16 176,00	16 176,00